



Bulletin d'information publié par la Clinique Communautaire de Pointe-Saint-Charles Vol 10, No 1, Mars 2010

À 40 ans, c'est le temps!  
la Clinique passe son examen de santé



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Jeudi, 18 mars 2010 à 19h



<http://ccpsc.qc.ca>

**Dans ce numéro:** Les dernières nouvelles de la Clinique, Assemblée spéciale sur les statuts et règlements, La sécurité alimentaire dans le quartier, La popotte sur pieds s'en vient à la Pointe, Concours « Moi, j'décroche mon diplôme! », Participer au comité de relations avec les citoyen-nes et le comité de lutte en santé!

*Mot de la présidente,*

# les dernières nouvelles de la Clinique

**C**hère communauté,  
L'hiver tire à sa fin et les fleurs vont bientôt éclore, tout comme notre clinique communautaire!

C'est avec un goût aigre-doux en bouche que je vous annonce le transfert du flambeau présidentiel du conseil d'administration. Mme Paula Bush a démissionné pour des raisons personnelles et SEULEMENT parce qu'elle s'est sentie confiante, tout comme moi, vis-à-vis du nouveau conseil d'administration et du coordonnateur général, M. Luc Leblanc.

pour personnes handicapées, une en face de chacun de nos deux points de services (rue Favard et rue du Centre);

✍️ Finalement, mentionnons nos excellentes performances lors de la réalisation du processus d'Agrément (accréditation pour la qualité des services). Félicitations à l'ENSEMBLE du personnel de la Clinique pour leur contribution à ce succès.

Tout en maintenant son individualité, la Clinique a également réussi à atteindre un certain succès



Photo et graphisme : Bernard Vallée

Paula Bush a prouvé sa puissance d'implication par son travail durant l'une des périodes les plus difficiles dans l'histoire de la Clinique. J'ai moi-même eu le plaisir de travailler avec elle pendant les 2 dernières années ½ au conseil d'administration de la Clinique. J'espère sincèrement que durant la période où je serai présidente par intérim, je serai aussi ouverte au personnel, au conseil d'administration, et à la communauté, que Mme Bush l'était.

Comme je l'ai précédemment mentionné, la Clinique commence à voir la lumière au bout du tunnel.

Voici donc quelques bonnes nouvelles à partager:

✍️ Les rénovations achèvent sur la rue du Centre et si tout va bien ce point de service sera ouvert aux usager(e)s à la fin du printemps;

✍️ Suite à une demande auprès de la Ville, la Clinique a reçu deux espaces de stationnement

professionnel, puisque le statut de la Clinique est maintenant reconnu par les autorités de la santé: CSSS, Agence de la Santé et des Services Sociaux et Ministère de la Santé. Cela signifie que la Clinique sera en meilleure position pour fournir plus de ces services et pour améliorer leur accessibilité aux citoyen(ne)s de Pointe-Saint-Charles.

Le vieil adage disant que le calme vient après la tempête semble maintenant s'appliquer. Les bonnes nouvelles que nous venons de vous présenter représentent un futur brillant pour notre Clinique communautaire pour au moins un autre 40 ans !  
Merci de votre attention et salutations solidaires,

**Isabelle Marcotte,**  
présidente intérimaire du conseil d'administration

Photo en haut de la page couverture: En avril 2009, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles a reçu son certificat officiel d'accréditation décerné par le Conseil québécois de l'agrément pour la qualité de ses services. Info-Clinique vol 10, no 1: mise en page: Geneviève Lambert-Pilote

**Vous êtes invité!**

# **Assemblée générale spéciale**

## **Nous changeons de statuts et règlements**

Geneviève Lambert-Pilote, Chargée des communications

### **N**otre Clinique

La Clinique est organisme communautaire sans but lucratif qui, selon la loi, doit offrir les mêmes services qu'un CLSC. Mais à une différence prêt ! Ce sont les citoyens et citoyennes qui décident démocratiquement des orientations et des services de la Clinique.

### **Changer de statuts et règlements?**

Les statuts et règlements sont les règles qui déterminent le mode de fonctionnement et la structure de la Clinique en tant qu'organisme de santé et de services sociaux. Or, ils datent de 1985 et la loi a beaucoup changé depuis ce temps. Il devient donc impossible de garder nos règlements actuels sans modifier certaines choses.



Cependant, une chose ne changera pas: la Clinique conserve sa conviction fondamentale, la santé est un droit essentiel et collectif non négociable !

**Vous êtes invité à venir donner votre avis et voter sur ces changements, pour que notre Clinique communautaire puisse demeurer à notre image encore longtemps!**

Finalement, nous tenons à souligner l'immense travail réalisé par les employé(e)s de la Clinique de même que par Madame Lise Ferland, coordonnatrice des Services Juridiques de Pointe-Saint-Charles-Petite-Bourgogne, afin de simplifier et de rendre accessible les contenus de l'assemblée.

De plus, pour renouer avec la tradition, ainsi que pour créer une attraction supplémentaire, l'équipe de planification et de développement communautaire vous a préparé un petit sketch pas piqué des vers.

### **Quels genres de changements?**

Une proposition de modifications aux statuts et règlements vous sera présentée par le Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale spéciale.

Voici quelques exemples de questions dont nous parlerons à l'assemblée :

- Qui peut voter lors des assemblées générales de la Clinique?
- Quels sont les droits et responsabilités des membres du conseil d'administration?

Au plaisir de vous voir le 18 mars, et à notre santé!

**Assemblée générale spéciale**  
Quand? le 18 mars 2010 de 19h à 21h  
Où? au Centre Lorne, 2390 rue Ryde

Collation, garderie, transport et traduction  
français-anglais simultanée disponibles.  
Téléphoner au 514-937-9251  
pour réserver pour la garderie et/ou un transport

Visitez notre site web: <http://ccpsc.qc.ca>

**La sécurité alimentaire dans notre quartier:**

# Mettre fin à la faim!

**Les citoyen-ne-s et les organisations communautaires de Pointe-Saint-Charles travaillent forts pour améliorer la sécurité alimentaire du quartier.**

**Voici un petit aperçu du travail qui se fait actuellement à ce niveau.**



Avant tout, définissons **l'insécurité alimentaire** : « il y a insécurité alimentaire lorsqu'on : manque d'aliments; on a peur d'en manquer; on subit des contraintes dans les choix de ses aliments, contraintes qui affectent la qualité nutritionnelle du régime » (DSP).

La principale cause de l'insécurité alimentaire est la pauvreté: moins d'argent signifie moins de nourriture et une nourriture de moins bonne qualité. Quand l'argent se fait rare, les fonds disponibles servent souvent à payer les frais de logement et de subsistance, qui sont des dépenses qu'on ne peut pas réduire. On coupe alors dans les dépenses reliées à l'épicerie pour arriver. Cependant, plusieurs autres facteurs contribuent à l'insécurité alimentaire tels que l'isolement social, la mobilité réduite, le manque de commerces alimentaires de proximité, etc.

**Pour mettre fin à l'insécurité alimentaire, il faut agir collectivement. Alors, quelles sont les actions mises sur pied dans notre communauté?**

À l'automne 2008, Action-Gardien, la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles, lance un comité en sécurité alimentaire, suite à la dissolution de l'ACSA (Action concertée en sécurité alimentaire). Depuis, deux études ont été produites : l'une sur l'accessibilité des fruits et des légumes dans le quartier et l'autre sur le transport en commun. Un transport en commun fiable est essentiel pour assurer l'accès aux commerces et services alimentaires, et ainsi, assurer la sécurité alimentaire à la Pointe, puisque le quartier a peu de commerces alimentaires de proximité. On ne retrouve qu'un seul supermarché (le IGA), mais 19 dépanneurs! De plus, le secteur sud-est du quartier a été qualifié de désert alimentaire par une étude de la DSP. Cela signifie que la population de ce secteur n'a pas accès à distance de marche à un approvisionnement adéquat en fruits et en légumes frais. Ces études seront disponibles sous peu sur le site Internet d'Action-Gardien:

[www.action-gardien.org](http://www.action-gardien.org)

Info Clinique, *Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, mars 2010*

Action Gardien réalise en ce moment une enquête sur l'alimentation auprès des citoyen(ne)s de Pointe-Saint-Charles. Ce sondage a pour but de connaître les habitudes et les besoins des gens du quartier concernant les commerces en alimentation et le transport en commun. Les résultats du sondage permettront d'élaborer des solutions, en lien avec les préoccupations des citoyen(ne)s du quartier, pour améliorer l'accès à des aliments de qualité et à prix abordable dans Pointe-Saint-Charles.

Le sondage sera disponible en ligne bientôt sur le site internet d'Action-Gardien. Il sera aussi distribué à travers le quartier par plusieurs organismes. Si vous voulez plus d'information ou si vous voulez remplir le sondage, veuillez contacter Patricia Turcotte, chargée de projet en sécurité alimentaire chez Action-Gardien au 514-509-0795.

## Ressources:

**Services de dépannage alimentaire:** Maison Saint-Columba (514)932-6202, Maison du partage d'Youville (514-935-9846), Mission Grand Berger (514) 933-9608, Partageons l'Espoir (514) 933-5599, Paroisse St-Charles (514)932-5335 et Saint-Gabriel (514)937-3597.

**Repas communautaires :** Partageons l'espoir, Mission Grand Berger, Grace Church (514) 937-0160, Maison Saint-Columba et YMCA de Pointe Saint-Charles (514) 935-4711.

**Jardins collectifs :** Maison Saint-Columba; Club Populaire des consommateurs (514)932-5088. Le Club populaire offre également des services de cuisines collectives et de groupes d'achats collectifs, et tient un marché de fruits et de légumes une fois par mois.

Ensemble, nous pouvons améliorer l'accès à une alimentation saine dans notre quartier!

**Sarah Guibord-Jackson**, Stagiaire à la Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles, Équipe communautaire



# La popotte sur pieds s'en vient à la Pointe!

**Sylvie Auclair, coordonnatrice de l'équipe de soutien à domicile (SAD) de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, répond à nos questions au sujet de ce nouveau service offert dans le quartier.**



## **Q u'est-ce que la popotte sur pieds?**

La Popotte sur pieds est un nouveau projet pilote mis en place par la Maison St-Columba en collaboration avec la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles. Il s'agit d'un service de livraison à domicile de repas chauds à prix modique (1,75\$ par repas). C'est aussi un projet vert, car les contenants servant au transport de la nourriture sont lavés, stérilisés et réutilisés. De plus, au lieu que la livraison soit faite en voiture, elle est faite à pieds ou à vélos par des bénévoles. C'est pour cela qu'on l'appelle popotte sur pieds au lieu de popotte roulante!

## **Quels sont les objectifs de ce programme?**

À travers ce programme, nous voulons utiliser la nourriture comme véhicule pour inspirer confiance et bâtir des ponts entre les individus et les générations. Et plus précisément :

- Aider les gens isolés à la maison à recevoir des repas chauds et nutritifs.
- Fournir aux gens isolés l'opportunité d'entrer en contact avec un(e) bénévole.
- Livrer des repas à des gens qui sont incapables ou non motivés à acheter ou préparer leurs propres repas.



## **Qui peut avoir accès à ce programme de livraison de nourriture à domicile?**

Ce service s'adresse aux gens de la communauté de Pointe-Saint-Charles qui sont à mobilité réduite et dans le besoin (ex. limites physiques reliées au vieillissement ou à d'autres problèmes de santé qui rendent la préparation de repas difficile). Pour recevoir ce service, les gens doivent nécessairement être référés par une(e) intervenant(e) de l'équipe du soutien à domicile de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

## **Comment se déroule le projet jusqu'à maintenant?**

Les débuts se font tout doucement. Nous pouvons compter sur 3 bénévoles pour faire la livraison auprès d'une douzaine de personnes. En juin nous devrons évaluer le programme afin de déterminer s'il continuera à plus long terme.

## **Qui peut-on contacter pour plus d'informations ou si l'on donne un coup de main?**

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider à mettre ce programme en place, mais aussi pour livrer les repas à pied, à bicyclette ou en voiture. Contacter Leslie Harris à la Maison Saint-Columba au 514-932-6201 poste 223 ou Nancy Bell de l'équipe du soutien à domicile de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles au 514-937-9251 poste 6268.

# CONCOURS « MOI, J'DÉCROCHE MON DIPLÔME! »

Ce nouveau projet, élaboré par des intervenantes de la Clinique Communautaire de Pointe-Saint-Charles, vise à reconnaître et à valoriser les efforts des femmes du quartier qui retournent aux études. Nous croyons que l'obtention d'un diplôme contribue certainement à trouver un emploi et de ce fait, à améliorer la qualité de vie des familles du quartier.

Le concours « Moi, j'décroche mon diplôme » s'adresse aux jeunes femmes enceintes ou à celles ayant un enfant âgé de 5 ans et moins qui sont présentement inscrites dans un programme d'études de niveau secondaire ou l'équivalent (attestation ou diplôme d'étude professionnel) et qui habitent à Pointe-Saint-Charles. En mai 2010, ce concours se terminera par une fête où l'on soulignera les efforts et les réussites des participantes! Il y aura, entre autres, des remises de certificats et des prix en argent.

**Pour vous inscrire** : informez-vous auprès de votre intervenante, ou présentez-vous à l'accueil de la Clinique Communautaire de Pointe-Saint-Charles au 500 avenue Ash.

Pour en savoir plus, visitez notre site web : <http://ccpsc.qc.ca>

La période d'inscription est du 1er mars au 15 mai 2010.

**Concours**  
*Moi j'décroche mon diplôme!*

Fête et remise de prix en argent en mai 2010

Tu es une jeune femme enceinte aux études  
OU  
Tu as un enfant de moins de 5 ans et tu es aux études\*\*\*  
et  
Tu es résidente de Pointe-Saint-Charles

Je suis tellement fière!!!

**Pour informations et inscription**

- Demande à ton intervenant(e)
- Présente-toi à l'accueil de la Clinique Communautaire de Pointe-Saint-Charles au 500 rue Ash
- Visite notre site Internet <http://ccpsc.qc.ca>

**Inscris-toi!**  
du  
**1er mars au 15 mai 2010**

\*\*\*Études secondaires ou l'équivalent

## Donner un coup de main à votre Clinique communautaire!



La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, contrôlée par les citoyenNes de la Pointe, est à la recherche de gens pour faire partie de deux comités :

### Le comité de relation avec les citoyenNes (CRC):

- ✍ S'assure que les usagerEs de la Clinique sont au courant de leurs droits individuels et collectifs par rapport aux services de santé et les aide à les faire valoir;
- ✍ Encourage les citoyenNes à participer aux activités de la Clinique (par exemple mettre en place des pratiques environnementales pour la Clinique, ou faire connaître les services de la Clinique).

### Le comité de lutte en santé :

- ✍ Mobilise les citoyenNes pour le droit à la santé, pour un système de santé public, universel, accessible et gratuit;
- ✍ Travaille contre la privatisation des services de santé;
- ✍ Et regroupe les citoyenNEs pour discuter des enjeux et développer avec eux un plan d'action pour favoriser l'accès aux services tant à la Clinique que dans l'ensemble du système de santé.

### Ca vous intéresse ?

Appelez John Bradley, le nouvel organisateur communautaire de la Clinique:

514-937-9251 (poste 6279) ou par courriel : [john.bradley.psych@ssss.gouv.qc.ca](mailto:john.bradley.psych@ssss.gouv.qc.ca)